Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 47 (2020)

Heft: 1

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quand la Suisse internait les pauvres et les marginaux



Tous les Suisses connaissent l'expression «internement administratif». Mais ceux n'ayant pas été directement concernés ne pouvaient pas imaginer ce que cela représentait. Le rapport de la Commission indépendante d'ex-

perts révèle enfin toute l'ampleur de cette pratique inhumaine, et j'ai froid dans le dos en lisant ces lignes. Et le fait que les lois n'ont été amendées qu'en 1981, probablement plutôt sous la pression extérieure (incompatibilité avec la Convention européenne des droits de l'homme), montre combien encore dans les années 1980, on avait peu conscience de leur injustice. Il a fallu nombre de personnes courageuses pour mettre fin à ce système et il en faut encore, des décennies plus tard, pour l'arracher à l'oubli. Je suis très impressionné par ces personnes-là.

OSKAR SCHMID, OTTOBRUNN, ALLEMAGNE

Merci pour ces révélations sur l'histoire honteuse de mon pays. Rétrospectivement, j'éprouve une profonde révulsion, mais aussi de la reconnaissance envers ce courage de nous faire voir ce chapitre peu glorieux de notre histoire. Tout en restant tout de même attaché au pays qui m'a construit!

LAURENT BÜRKI, GUIDEL, FRANCE

Surprise et choquée de découvrir cela, je n'ai pu lever les yeux de votre article. Et tout cela s'est produit sous mon nez pendant les 25 ans où j'ai vécu en Suisse! Nous n'en avons jamais parlé, le sujet n'a jamais été évoqué. Qui savait? Je ressens du dégoût et de la honte.

ISABEL FUCHS, CONNECTICUT, ÉTATS-UNIS

La lecture de cet article m'a fait froid dans le dos. Je félicite votre revue pour sa parution. Ma vision idyllique de la Suisse s'est pourtant quelque peu écornée, moi qui était si fière de ma naturalisation... ISABELLE LESCURE-BELLAN, LISBONNE, PORTUGAL

Il y a encore lieu d'être fièr d'un pays qui accepte volontairement de se pencher sur les pans peu glorieux de son passé et de les accepter. DAVID GANI, LONDRES, GB

Lorsque j'ai découvert la date de 1981, j'ai été profondément choqué. Je pensais que cet épisode avait pris fin après la Seconde Guerre mondiale, et qu'il n'avait pas perduré aussi longtemps. Les responsables pensaient sûrement faire quelque chose de bien pour ces gens «mis à l'écart» et les familles séparées. Mais cela n'est pas une excuse.

ERNST RÜTIMANN, TRANG, THAÏLANDE

Élections 2019:

la nouvelle politique dans toutes les nuances de vert

Certaines de mes connaissances vivant en Allemagne jalousent quelque peu le système politique suisse, avec raison je pense. Attendons de voir ce que la «nouvelle» politique fera. Je suis très optimiste: les femmes et les jeunes apportent autre chose qu'une assemblée d'hommes âgés bien installés sur leur petit siège. Et la proportion de femmes élues: quelle joie! Difficile de croire que la Suisse, qui fut l'un des derniers pays européens à introduire le droit de vote des femmes, fasse aujourd'hui presque figure de pionnière. Continue comme ça, Helvetia!

ANDREA FRÖHLICH, BENNINGEN PRÈS DE STUTTGART, ALLEMAGNE

Je suis heureux de la nouvelle tendance en matière de vote et surtout du renforcement de l'option verte. Espérons que le vote électronique sera adopté. J'ai l'impression que penser et agir globalement sans négliger la dimension «nationale» peut rendre la politique étrangère suisse plus efficace et plus cohérente face aux nouveaux défis.

MIGUEL MÁRQUEZ DÍAZ, OSORNO, CHILE

J'ai reçu mon matériel de vote trop tard: près de trois semaines après le délai. J'espère que le vote électronique sera introduit. Nous sommes au XXI^e siècle! Félicitations aux femmes et aux jeunes qui représentent ce que la Suisse a de meilleur.

CHRISTIANE JOHNSON, REDDING, CALIFORNIA

Pourquoi l'auteur de l'article ne parle-t-il pas du faible taux de participation au scrutin, qui n'excède pas 45,1%? La majorité n'a donc pas voté: cela relativise les résultats. Et donne aussi l'impression qu'outre le désintérêt, l'impuissance politique ou l'abstention, c'est peut-être aussi la crédibilité de nombreux hommes, femmes et partis politiques qui est remise en question. C'est dommage et dangereux, car on ne doit pas laisser la démocratie aux mains de mouvements totalitaires quelle que soit leur couleur politique, simplement parce qu'ils parlent plus fort que les autres. Une bonne politique a toujours besoin de consensus, et non de confrontation. C'est moins spectaculaire, certes, mais beaucoup plus efficace pour le bien de tous.

ERIC WEBER, THAÏLANDE



La Suisse en carton

Dans son dernier numéro, la «Revue Suisse» a parlé de l'histoire centenaire du modélisme en Suisse. Nous tenons à remercier ici les nombreux lecteurs et lectrices qui ont participé à notre tirage au sort pour gagner 20 modèles réduits! Les gagnants ont été informés et les modèles réduits envoyés. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir lors de la construction de cette «Suisse en carton».

MARC LETTAU, RÉDACTEUR EN CHEF, ET SANDRA KREBS, ASSISTANTE DE RÉDACTION

Le premier parc aux étoiles de Suisse



C'est très vrai: nous aussi, les humains, avons besoin d'une nuit bien noire pour bénéficier d'un sommeil vraiment réparateur. Pouvoir observer un ciel bien étoilé est un nouveau DROIT que l'être humain doit réclamer. De la même façon

que celui d'écouter le chant des oiseaux ou le coassement des grenouilles. Cela fait partie des émotions naturelles, de ces émotions d'enfants qui ont été remplacées par les émotions du cinéma ou de la télé. Et la Nature, grande pourvoyeuse de spectacles magiques, reste désormais sans public.

SANTIAGO DE GERMAN RIBON, BOGOTA, COLOMBIE

Bravo pour le courage et l'exemple. Si seulement toute la Suisse et le reste du monde pouvaient s'en inspirer!

KATHARINA PREIS-JOST, HAUSEN OB VERENA, ALLEMAGNE

Quand l'épargne ne rapporte plus rien



Pour nous tous, la situation s'est encore dégradée: les taxes des banques ont énormément augmenté pour les Suisses de l'étranger. Notre banque cantonale, par exemple, exige 120 francs par fichier client outre les taxes de gestion de compte, et ce uniquement parce que nous vivons en Allemagne. La facture totale s'élève pour nous à 360 francs par an... pour rien, en fait.

GIACOMO A MARCA, ALLEMAGNE

Les taux d'intérêts négatifs sont un vrai problème. Pour l'heure, en Australie, les intérêts sont plus bas que jamais, mais pas encore négatifs. S'ils le deviennent un jour, l'argent que vous tiendrez entre vos mains vaudra bien plus que celui que vous aurez en banque. Les gens se mettront à chercher des alternatives. Ce qui est problématique, c'est quand le gouvernement menace d'emprisonnement et de lourdes amendes quiconque garde de l'argent chez lui. Les transactions en espèces de plus de 10 000 AUD entraînent aussi des amendes et des peines de prison potentielles. Je me demande comment les banques ont pu prendre autant de pouvoir. Les intérêts négatifs ne profitent qu'à très peu de personnes. À mon avis, ce n'est pas une bonne solution.

DANNY ZEMP, AUSTRALIA

«REVUE SUISSE» – TROIS CLICS POUR INSTALLER NOTRE APP!



Installez l'application de la «Revue Suisse»! C'est si simple !

- 1. Connectez-vous au App Store
- 2. Cherchez l'application «Swiss Review»
- 3. Appuyez sur la touche télécharger et ensuite installez fini!





Solutions d'assurances internationales de 1ère classe, dédiés aux voyageurs, aux expatriés et aux employés mobiles.

T: +41 43 399 89 89

T: +41 43 399 89 89 E: info@asn.ch W: www.asn.ch









VOTRE SUISSE À L'ÉTRANGER.

DEPUIS 1958 CONSEILS ET ASSISTANCE POUR LES SUISSES À L'ÉTRANGER, LES VOYAGEURS ET LES PERSONNES DE RETOUR EN SUISSE.

WWW.SOLISWISS.CH

TÉLÉPHONE: +41 31 380 70 30